

Après une année 2021 compliquée tant du point de vue professionnel, que sur le plan personnel, compte tenu du contexte mondial, **vos représentants du personnels de la CGT Bordeaux Métropole ont une nouvelle fois montré leur abnégation envers vous collègues de la Métropole, Ville de Bordeaux et du CCAS; et leur capacité de solidarité avec vous toutes et tous.**

Souhaitons que cette nouvelle année 2022 apporte aux personnels de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux et du CCAS, dans leur ensemble, la reconnaissance et la considération qu'ils méritent.

Nous continuons ainsi notre travail qui est loin d'être terminé. Mais pour cela, il faut être auprès du personnel,

les entendre mais surtout les écouter. **Être nombreux et solidaires est une nécessité.** Si se syndiquer est important, cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix et nous n'en faisons pas un «fonds de commerce» comme nous l'avons déjà exprimé.

La CGT n'aura de cesse **d'être là auprès de vous. Plus que des paroles, des actes !**



Nos tracts...



Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous !

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités. Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications dans le privé comme dans le public.

Si, dans de certains secteurs et entreprises des mobilisations et des négociations ont permis d'obtenir des revalorisations de salaires, trop souvent encore les négociations sont au point mort ou les propositions des employeurs loin du compte.

Sans augmentation du point d'indice et du SMIC il n'y aura aucune avancée pour les salarié.e.s dont les minima de branches sont actuellement en dessous du salaire de base minimum. La CGT conteste dans le même temps que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

Les retraité.e.s très massivement mobilisé.e.s attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate de leur pension, retraite de base et retraite complémentaire, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales, de l'éducation, de la formation, de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

La CGT soutient les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines qui viennent pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois et conditions de travail et appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022. Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble par la grève et les manifestations pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les pensions des retraité.e.s

**JEUDI 27 JANVIER
MOBILISÉS POUR NOS
SALAIRES ET NOS EMPLOIS**





Le Saviez-vous ?



Reclassement dans les nouvelles grilles avec une accélération de carrière d'un an: le reclassement des agents concernés dans **les nouvelles grilles** s'effectuera au 1er janvier 2022. Après cette opération, **une bonification exceptionnelle d'ancienneté d'un an sera appliquée à tous les agents des des trois grades.**

Vous pouvez télécharger les grilles applicables depuis le 01/01/2022 à cette adresse :
http://perso.modulonet.fr/cgtcub33/wa_files/grille_d_e_traitement_01_2001_202022.pdf

Et visiter notre site :
[accueil.cgt Bordeaux Metropole \(modulonet.fr\)](http://accueil.cgt-bordeaux-metropole.fr)

Dégradation local syndical Bordeaux Métropole



La devanture de notre local syndical situé à Mériadeck a fait l'objet de dégradations à caractères principalement racistes.

Nous avons le soutien de l'Administration et particulièrement le Vice-President RH, mais devant cet acte abjecte, notre syndicat se réserve le droit de porter plainte.

Aucunes excuses ne peuvent justifier un tel acte et surtout ces écrits à vomir. Nous rappelons que la CGT s'implique corps et âmes pour lutter contre toute forme de discriminations.



Calendrier de paie 2022

Mois	Réception sur les comptes agents (avec le délai interbancaire)
JANVIER 2022	jeudi 27 janvier 2022
FEVRIER	lundi 28 février 2022
MARS	lundi 28 mars 2022
AVRIL	jeudi 28 avril 2022
MAI	vendredi 27 mai 2022
JUIN	mardi 28 juin 2022
JUILLET	jeudi 28 juillet 2022
AOÛT	vendredi 26 août 2022
SEPTEMBRE	mercredi 28 septembre 2022
OCTOBRE	vendredi 28 octobre 2022
NOVEMBRE	lundi 28 novembre 2022
DECEMBRE	jeudi 22 décembre 2022
JANVIER 2023	vendredi 27 janvier 2023

Une union syndicale tripartite des syndicats : C.G.T. de Bordeaux Métropole, des Municipaux de Bordeaux et C.C.A.S. de Bordeaux.

Collègues de la Ville de Bordeaux et du CCAS, là où nous ne pouvions être, nous sommes là ...

N'hésitez donc pas à nous contacter !

Ne pas se laisser faire et ne pas subir ! La CGT est là et restera à vos côtés pour vous accompagner !

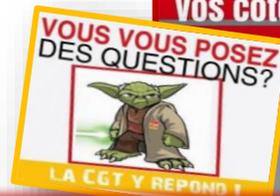
Les prochaines élections professionnelles auront lieu **le 8 décembre prochain**. Le vote électronique sera quant à lui, si c'est le choix effectué par les employeurs en concertation avec les partenaires sociaux, ouvert durant la semaine qui précède le scrutin, à compter du 1er décembre 2022.

Les assemblées délibérantes auront à délibérer sur le nombre de représentants tout en veillant au respect de la parité et devront choisir les modalités de vote à ce scrutin (à l'urne ou électronique) avant le mois de juin 2022. Le premier semestre 2022 sera marqué par la nécessité d'établir une cartographie des instances paritaires (le CST remplaçant le CT et le CHSCT en 2023). Les protocoles relatifs à l'organisation de cette élection pourront faire l'objet d'une négociation sociale à l'échelle locale, même si cette dernière demeure facultative.



On peut ne pas être 100% d'accord avec la CGT,

mais elle sera toujours 100% à vos cotés ! 😊



SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>